Image not found or type unknown

Erreur de date constaté sur pv de perquisitions

Par **ryanryan**, le **26/07/2015** à **17:22**

Bonjour je suis mise en examen pour un trafic de stupéfiant, apres avoir lu le dossier qui est en ma possession je me suis rendu compte qu il y avait une erreur de date sur les procès verbaux de perquisitions, en effet mon interpellation a mon domicile a eut lieu le 12 janvier 2015 alors qu il est écrit le 24 septembre 2014 a ce a deux reprise sur la même feuille ,j aimerais savoir quel incidence ces erreurs peuvent avoir sur la procédure et s il s agit de vice de procédure ou vice de forme??

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés